

POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 A MONTRAVEL



Bulletin d'information : dépassement du seuil d'alerte

Communiqué du : **09/10/2018 9h**

Observations: **Dimanche 7 octobre 2018 - constat de dépassement**
Terminé

Dépassement du seuil d'alerte - Alerte rouge

A partir de 9h00 le dimanche 7 octobre 2018, Scal'Air a enregistré une hausse des niveaux de polluants à Montravel et plus particulièrement des poussières fines en suspension dans l'air "PM10".

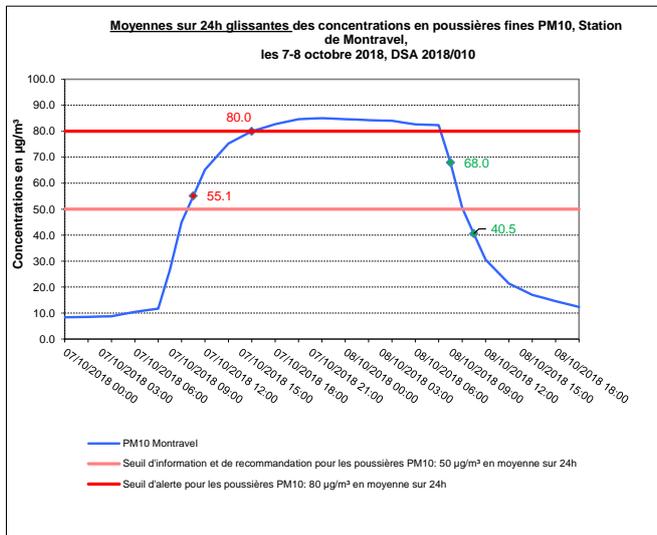
Les vents forts de secteurs ouest/sud-ouest ont directement dirigé les émissions industrielles du site de Doniambo vers la station de Montravel.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) ainsi que le seuil d'alerte (80µg/m³) ont été franchis le 7 octobre 2018, avec une valeur maximale de 85 µg/m³ à 22h, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

Avec une moyenne journalière de 84.6 µg/m³ pour la journée du dimanche 7 octobre, la valeur limite journalière (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) a également été dépassée.

Les niveaux de PM10 sont revenus à la normale à partir de 23h, les concentrations moyennes sont repassées sous le seuil d'alerte à 9h00 puis sous le seuil d'information et de recommandation à 11h00.

| | |
|---|---|
| Zones concernées | Montravel, quartier situé à l'Est du site de Doniambo. |
| Polluant | Poussières fines en suspension PM10 |
| Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement | 55.1 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 07/10/18 à 11h00 (seuil d'information) 80 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 07/10/18 à 16h00 (seuil d'alerte) |
| Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement | 68 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 08/10/18 à 9h00 (Seuil d'alerte) 40.5 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 08/10/18 à 11h00 (seuil d'information) |
| Durée du dépassement | 24h Seuil d'information 17h Seuil d'alerte |
| Moyenne maximale sur 24h glissantes | 85 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 7/10/2018 à 22h00 |
| Moyennes journalières | 84.6 µg/m ³ en moyenne le 7/10/2018 |



Conditions météorologiques et circonstances:

Les poussières fines PM10 peuvent être d'origines variées : industrielle (Doniambo), trafic routier ou autres sources ponctuelles comme des phénomènes de combustion ou de travaux pouvant se produire à proximité.

D'après les données de Météo France : des vents très forts de secteurs sud/sud-ouest à ouest, ont dirigé le panache industriel vers le secteur de Montravel le dimanche 7 octobre.

Dans un second temps, les vents d'OSO dans la nuit de vendredi 16 à samedi 17 à entraîné un pic de PM10 à Montravel.

Les vents de secteurs est/sud-est à est ont favorisé la dispersion de la pollution atmosphérique qui impactait la qualité de l'air au niveau de la station de Montravel, favorisant le retour à des concentrations faibles à moyennes.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure